

## LA MISE EN PAGE D'UN COMMENTAIRE OU D'UNE DISSERTATION LITTÉRAIRES

### *Quelques éléments très techniques, mais utiles*

- La règle d'or : **une « idée », un paragraphe**. Quand vous changez d'idée, de propos, vous allez à la ligne et vous commencez un nouvel alinéa, sans oublier le retrait de deux carreaux.
  - La plus difficile est sans doute de savoir quand on change d'idée. En fait, pour l'étude de la littérature, c'est relativement simple : **un paragraphe correspond à un exemple littéraire analysé**, ou à une série d'exemples analysés de la même façon.
  - En moyenne, un tel paragraphe fait à peu près une demi-page manuscrite : de quelques lignes à un peu moins d'une page.
  - Pour que vos alinéas se voient très bien et que votre copie soit agréable à lire, il est indispensable qu'en dehors des alinéas, vos lignes commencent **exactement au début de la ligne**, et qu'elles aillent, autant que possible jusqu'au bout des lignes, en coupant les mots correctement si nécessaire. En particulier, les demi-alinéas, cela n'existe pas : si l'on s'arrête au milieu d'une ligne et qu'on recommence à écrire sur la ligne suivante, IL FAUT ménager un retrait de deux carreaux pour commencer un nouvel alinéa.
- **Votre devoir doit être structuré**, de façon hiérarchisée : votre développement doit être divisé en plusieurs grandes parties, qui correspondent aux grandes étapes de votre raisonnement : les éléments de votre réponse à la question que pose le sujet. Chacune de ces grandes parties doit être divisée en plusieurs sous-parties, qu'on peut considérer comme les arguments qui viennent étayer cette idée. Chacune de ces sous-parties comporte au moins un paragraphe, qui développe un exemple ou une série d'exemples similaires.
  - Comme les sous-parties peuvent comporter plusieurs paragraphes, il faut les distinguer par une séparation plus importante : **on sépare les sous-parties par un blanc**, ce qui signifie qu'on saute une ligne entre deux sous-parties.
    - Il est possible aussi de placer à la fin de chaque grande partie une « conclusion partielle ». Dans ce cas, on la séparera du reste du développement avec un blanc, comme si c'était une dernière sous-partie — mais beaucoup plus courte.
  - Comme la séparation entre les grandes parties doit être plus importante qu'entre les sous-parties, **on saute deux lignes entre les grandes parties**. Et comme cela peut être malcommode quand on change de page, il est utile d'ajouter une étoile qu'on place au milieu de ces deux lignes sautées.
- Mais votre développement est inclus dans une autre structure : introduction, développement, conclusion. Il faut donc détacher encore plus nettement votre introduction et votre conclusion générale. **Vous sauterez donc trois lignes après l'introduction, et autant avant la conclusion**. Pour les mêmes raisons que ci-dessus, il est bon de placer trois étoiles au milieu de ces trois lignes.
  - Un commentaire ou une dissertation rédigés par un lycéen en quatre heures devrait remplir entre un peu moins d'une copie double et deux copies doubles. Il serait illogique que l'introduction soit plus longue que le développement, ou même qu'elle soit aussi longue que l'une des grandes parties. En principe, **l'introduction ne devrait pas dépasser une page**. La conclusion doit être très brève, et ne pas dépasser quelques lignes.

À Paris, le 28 octobre 1674

Le Traité du Sublime (traduit du grec)

AU LECTEUR

J'avais médité une assez longue préface, où, suivant la coutume reçue parmi les écrivains de ce temps, j'espérais rendre un compte fort exact de mes ouvrages, et justifier les libertés que j'y ai prises. Mais depuis j'ai fait réflexion que ces sortes d'avant-propos ne servaient ordinairement qu'à mettre à jour la vanité de l'auteur, et au lieu d'excuser les fautes, fournissaient souvent de nouvelles armes contre lui. D'ailleurs, je ne crois point mes ouvrages assez bons pour mériter des éloges, ni assez criminels pour avoir besoin d'apologie. Je ne me louerai donc ici ni ne me justifierai de rien. Le lecteur saura seulement que je lui donne une édition de mes Satires plus correcte que les précédentes, deux Épîtres nouvelles, l'Art Poétique en vers, et quatre chants du Sublime. J'y ai ajouté aussi la traduction du traité que le rhéteur Longin a composé (à propos) du sublime ou du merveilleux dans le discours. J'ai fait originellement cette traduction pour m'instruire, plutôt que dans le dessein de la donner au public. Mais j'ai cru qu'on ne serait pas fâché de la voir ici à la suite de la Poétique, avec laquelle ce traité a quelque

rapport, et où j'ai même inséré plusieurs préceptes qui en sont tirés. J'avais dessein d'y joindre aussi quelques dialogues en prose que j'ai composés; mais des considérations particulières m'en ont empêché. J'espère en donner quelque jour un volume à part. Voilà tout ce que j'ai à dire au lecteur. Encore ne sais-je si je lui en ai point déjà trop dit; et si en ce peu de paroles je ne suis point tombé dans le défaut que je voulais éviter.

\* \*  
\*

Ce petit traité, dont je donne la traduction au public, est une pièce échappée du naufrage de plusieurs autres livres que Longin avait composés. Encore n'est-elle pas venue à nous tout entière. Car bien que le volume ne soit pas fort gros, il y a plusieurs endroits defectueux, et nous avons perdu le Traité des Passions, dont l'auteur avait fait un livre à part qui était comme une suite naturelle de celui-ci.

Malnonnons, tout défiguré qu'il est, il nous en reste encore assez pour nous faire concevoir une fort grande idée de son auteur, et pour nous donner un véritable regret de la perte de ses autres ouvrages. Le nombre n'en était pas médiocre. Luidas en compte jusqu'à neuf dont il ne nous reste plus que des titres assez confus. C'étaient tous ouvrages de critique. Et certainement on ne saurait assez plaindre la perte de ces excellents originaux, qui, à en juger par celui

ci devaient être autant de chefs d'œuvre de bon sens, d'érudition et d'éloquence parce que Longin ne s'est pas contenté, comme Aristote et Hermogène, de nous donner des préceptes tout secs et dépourvus d'ornements. Il n'a pas voulu tomber dans le défaut qu'il reproche à Eccléhius, qui avait, dit-il, écrit du sublime en style bas.

En traitant des beautés de l'élocution, il a employé toutes les finesses de l'élocution. Souvent il fait la figure qu'il enseigne, et en parlant du sublime, il est lui-même très sublime. Cependant il fait cela si à propos et avec tant d'art, qu'on ne saurait l'accuser, en pas un endroit, de sortir du style didactique. C'est ce qui a donné à son livre cette haute réputation qu'il s'est acquise parmi les savants, qui l'ont tous regardé comme un des plus précieux restes de l'antiquité sur les matières de rhétorique. Cassaubon l'appelle un « livre d'or » voulant marquer par là le poids de ce petit ouvrage, qui malgré sa petitesse peut être mis en balance avec les plus gros volumes.

Aussi jamais homme, de son temps même, n'a été plus estimé que Longin. Le philosophe Porphyre, qui avait été son disciple, parle de lui comme d'un prodige. Si on l'en croit, son jugement était la règle du bon sens: ses décisions en matière d'ouvrages passaient pour des arrêts souverains et rien n'était bon ou mauvais, qu'autant que Longin l'avait approuvé ou blâmé. Eunapius, dans sa vie des sophistes, passe encore plus avant. Pour exprimer l'estime qu'il fait de Longin, il se laisse emporter

à des hyperboles extravagantes, et ne saurait se résoudre à parler en style raisonnable d'un mérite aussi extraordinaire que celui de cet auteur.

Mais Longin ne fut pas seulement un critique habile. Ce fut un ministre d'état considérable et il suffit, pour faire son éloge, de dire qu'il fut fort considéré de Zénobie, cette fameuse reine des Palmyréniens qui osa bien se déclarer reine de l'Orient après la mort de son mari Odonat. Elle avait appelé d'abord Longin auprès d'elle pour s'instruire dans la langue grecque. Mais de son maître en Grec, elle en fit à la fin un de ses principaux ministres. Ce fut lui qui encouragea cette reine à soutenir la qualité de reine de l'Orient, qui lui rehaussa le cœur dans l'adversité, et qui lui fournit les paroles altières qu'elle écrivit à Aurélien, quand cet empereur la somma de se rendre.

Il en coûta la vie à notre auteur; mais sa mort fut également glorieuse pour lui et honteuse pour Aurélien, dont on peut dire qu'elle a pour jamais flétri la mémoire.

\*

Comme cette mort est un des plus fameux incidents de l'histoire de ce temps-là, le lecteur ne sera peut-être pas fâché que je lui rapporte ici ce que Flavius Jovianus en a écrit.

Cet auteur raconte que l'armée de Zénobie et de

ses alliés ayant été mise en fuite près de la ville d'Emesse, Aurélien alla mettre le siège devant Palmyre où cette princesse s'était retirée. Il y trouva plus de résistance qu'il ne s'était imaginé, et qu'il n'en devait attendre vraisemblablement de la résurrection d'une femme.

Ennuyé de la longueur du siège, il essaya de l'avoir par composition. Il écrivit donc une lettre à Zenobie, dans laquelle il lui offrit la vie et un lieu de retraite, pourvu qu'elle se rendit dans un certain temps. Zenobie, ajointe Nopisens, répondit à cette lettre avec une fierté plus grande que l'état de ses affaires ne le lui permettait. Elle croyait par là donner de la terreur à Aurélien. Voici sa réponse.

« Zenobie Reine de l'Orient, à l'Empereur Aurélien. Personne jusques ici n'a fait une demande pareille à la tienne. C'est la vertu, Aurélien, qui doit tout faire dans la guerre. Tu me commandes de me remettre entre tes mains: comme si tu ne savais pas que Cléopâtre aimait mieux mourir avec le titre de reine que de vivre dans toute autre dignité!

Nous attendons le secours des Perses. Les Sarrasins arment pour nous. Les Arméniens se sont déclarés en notre faveur. Une troupe de volontaires dans la Syrie a défait ton armée. Juge ce que tu dois attendre quand toutes ces forces seront jointes. Tu rebattras de cet orgueil, avec lequel, comme maître absolu de toutes choses, tu m'ordonnes

de me rendre. »

Cette lettre, ajoute Vopiscus, donna encore plus de colère que de honte à Aurélien. La ville de Balmure fut prise peu de jours après, et Ténobrie arrêtée, comme elle s'enfuyait chez les Perses. Toute l'armée demandait sa mort. Mais Aurélien ne voulut pas déshonorer sa victoire par la mort d'une femme. Il réserva donc Ténobrie pour le triomphe, et se contenta de faire mourir ceux qui l'avaient assistée de leurs conseils.

Entre ceux-là, continue cet historien, le philosophe Longin fut extrêmement regretté. Il avait été appelé auprès de cette princesse pour lui enseigner le grec. Aurélien le fit mourir pour avoir écrit la lettre précédente. Car bien qu'elle fut écrite en langue syriaque, on le soupçonna d'en être l'auteur. L'historien Eosime témoigne que ce fut Ténobrie elle-même qui l'en accusa. Ténobrie, dit-il, se voyant arrêtée rejeta toute la faute sur ses ministres qui avaient, dit-elle, abusé de la faiblesse de son esprit. Elle nomma entre autres Longin, celui dont nous avons plusieurs écrits si utiles. Aurélien ordonna qu'on l'envoyât au supplice.

Ce grand personnage, poursuit Eosime, souffrit la mort avec une constance admirable, jusqu'à consoler en mourant ceux que son malheur touchaient de pitié et d'admiration. Par là on peut voir que Longin n'était pas seulement un habile rhéteur, comme Quintilien et comme Hermogène, mais un philosophe.

pe capable d'être mis en parallèle avec les Socrate et les Caton.

Un livre n'a rien qui démonte ce que je dis. Le caractère d'honnête homme y paraît partout et ses sentiments ont je ne sais quoi qui marque non seulement un esprit sublime, mais une âme fort élevée au-dessus du commun.

\*

Je n'ai donc point de regret d'avoir employé quelques-unes de mes veilles à débrouiller un si excellent ouvrage, que je puis dire n'avoir été entendu jusqu'ici que d'un très petit nombre de Savants.

Muret fut le premier qui entreprit de le traduire en latin à la sollicitation de Menue; mais il n'acheva pas cet ouvrage, soit parce que les difficultés l'en rebutèrent, ou que la mort le surprit auparavant. Gabriel de Petra, à quelque temps de là, fut plus courageux, et c'est à lui qu'on doit la traduction latine que nous en avons. Il y en a encore deux autres, mais elles sont si informes et si grossières que ce serait faire trop d'honneur à leurs auteurs que de les nommer.

Et même celle de Petra, qui est infiniment la meilleure, n'est pas fort achevée. Car outre que souvent il parle grec en latin, il y a plusieurs endroits où l'on peut dire qu'il n'a pas fort bien entendu son auteur. Ce n'est pas que je veuille accuser



un si savant homme d'ignorance, ni établir ma réputation sur les ruines de la sienne. Je sais ce que c'est que de débrouiller le premier un auteur, et j'avoue d'ailleurs que son ouvrage m'a beaucoup servi, aussi bien que les petites notes de Longbaine et de Monsieur de Fevre.

Mais je n'és bien aise d'excuser par les fautes de la traduction latines celles qui pourront m'être échappées dans la française. J'ai pourtant fait tous mes efforts pour la rendre aussi exacte qu'elle pouvait l'être. A dire vrai, je n'y ai pas trouvé de petites difficultés. Il est aisé à un traducteur latin de se tirer d'affaire aux endroits mêmes qu'il n'entend pas. Il n'a qu'à traduire le grec mot pour mot, et à débiter des paroles qu'on peut soupçonner d'être intelligibles. En effet le lecteur qui bien souvent n'y conçoit rien, s'en prend plutôt à soi-même qu'à l'ignorance du traducteur.

Il n'en est pas ainsi des traductions en langue vulgaire. Tout ce que le lecteur n'entend point s'appelle un galimatias dont le traducteur tout seul est responsable. On lui impute jusqu'aux fautes de son auteur, et il faut en bien des endroits qu'il les rectifie, sans néanmoins qu'il ose s'en écarter. Quelque petit donc que soit le volume de Longin, je ne croirais pas avoir fait un médiocre présent au public si je lui en avais donné une bonne traduction en notre langue. Je n'y ai point épargné mes soins ni mes peines.

On ne s'attend pas pourtant de trouver

ici une version timide et sirupeuse des paroles de Longin. Bien que je me sois efforcé de ne me point écarter en pas un endroit des règles de la véritable traduction, je me suis pourtant donné une honnête liberté, surtout dans les passages qu'il rapporte. J'ai songé qu'il ne s'agissait pas simplement ici de traduire Longin, mais de donner au public un Traité du Sublime qui pût être utile.

Avec tout cela néanmoins il se trouvera peut-être des gens qui non seulement n'approuveront pas ma traduction, mais qui n'épargneront pas même l'original. Je m'attends bien qu'il y en aura plusieurs qui déclineront la juridiction de Longin, qui condamneront ce qu'il approuve, et qui loueront ce qu'il blâme. C'est le traitement qu'il doit attendre de la plupart des juges de notre siècle.

Ces hommes accoutumés aux débauches et aux excès des poètes modernes et qui, n'admirant pas ce qu'ils n'entendent point, ne pensent pas qu'un auteur se soit élevé s'ils ne l'ont entièrement perdu de vue; ces petits esprits, dis-je, ne seront pas sans doute fort frappés des hardiesses judicieuses des Homère, des Raton et des Démosthène.

Ils chercheront souvent le sublime dans le sublime, et peut-être se moqueront-ils des exclamations fait quelquefois sur des passages qui, bien que très sublimes, ne laissent pas d'être simples et naturels, et qui saisissent plutôt l'âme qu'ils n'éclatent aux yeux. Quelque assurance pourtant que ces Messieurs aient de la netteté de leurs lumières, je les prie de

considérer que ce n'est pas ici l'ouvrage d'un apprenti que je leur offre, mais le chef d'œuvre d'un des plus savants critiques de l'Antiquité. Que si s'ils ne voient pas la beauté de ces passages, cela peut aussitôt venir de la faiblesse de leur vue que du peu d'éclat dont elles brillent.

Au pis aller je leur conseille d'en accuser la traduction, puisqu'il n'est que trop vrai que je n'ai ni atteint, ni pu atteindre à la perfection de ces excellents originaux ; et je leur déclare par avance que, s'il y a quelques défauts, ils ne sauraient venir que de moi.

\* \*  
\*

Il ne me reste plus, pour finir cette préface, que de dire ce que Longin entend par « sublime ». Car comme il écrit de cette matière après Étalius qui avait presque employé tout son livre à montrer ce qu'est que « Sublime », il n'a pas cru devoir rebattre une chose qui n'avait été que trop discutée par un autre. Il faut donc savoir que par « sublime », Longin n'entend pas ce que les orateurs appellent le style sublime, mais cet extraordinaire et ce merveilleux qui frappe dans le discours, et qui fait qu'un ouvrage ravit, transporte, enlève.

Vous remarquerez, dans la copie de ces extraits de Rousseau (Préface de ses Œuvres, puis de sa traduction du traité du Sublime), qu'elle a l'ALLURE d'une bonne composition française :

1. Graphie lisible, standard et soignée

2. Justification du texte :

a) On commence EXACTEMENT au début des lignes.

b) Et chaque fois qu'on va à la ligne, on le marque par un retrait. (Alinea  $\Rightarrow$  retrait)

Les demi-paragraphes (retour à la ligne sans retrait, cela n'existe pas)

c) On va, autant que possible, jusqu'au bout des lignes, en coupant les mots si nécessaire, entre deux syllabes, et jamais au milieu d'une syllabe, y compris après une apostrophe !

3) Mise en évidence de l'organisation du texte

a) L'introduction et la conclusion sont nettement détachées du développement (ici par trois étoiles)

b) Chacune des parties du développement sont visiblement séparées (ici par une étoile)

c) Chacune des sous-parties, ainsi que les transitions d'une partie à l'autre sont séparées par une marque un peu plus discrète (ici par un blanc = 2 alinéas)

$\rightarrow$  On peut aussi organiser chacune des sous-parties en paragraphes (ici séparés par des alinéas simples)

$\rightarrow$  Rien de tout cela ne demande une intelligence surhumaine, c'est donc OBLIGATOIRE.